

Discours
de Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN
Ministre de la santé et des sports

DÉPLACEMENT à AMIENS

sur les « **CADRES de SANTÉ** »

-Vendredi 3 Avril 2009-

à 10h00

(AMIENS)

Mesdames et Messieurs,

Le 18 mars dernier, le projet de loi « Hôpital, patients, santé, territoires » a été voté par l'Assemblée nationale. Il sera prochainement soumis à l'examen du Sénat.

Œuvre commune, issue d'un long processus de concertation, ce projet de loi vise à mieux répondre aux besoins de santé de la population, c'est-à-dire aux besoins de **tous nos concitoyens**, sur **l'ensemble du territoire**.

Il redéfinit notamment la gouvernance hospitalière, pour rendre nos hôpitaux mieux à même de remplir leur mission et de relever les défis auxquels ils sont confrontés, en lien avec la médecine de ville et le secteur médico-social.

Améliorer la qualité et la sécurité des soins et permettre un égal accès aux soins sont nos seuls guides dans cette réforme, conformément à la philosophie du pacte de 1945.

Avec ce projet de loi, j'ai ainsi voulu donner à **l'ensemble de la communauté hospitalière** les moyens d'exercer pleinement ses responsabilités et de porter haut et fort les valeurs de l'hôpital public.

L'acte de soin est un acte d'équipe, qui implique toutes celles et tous ceux qui appartiennent à cette communauté.

Les cadres hospitaliers, bien entendu, jouent un rôle primordial en son sein.

Au carrefour du soin, de la technique et de l'administratif, vous faites le lien entre les familles, les personnels et la direction.

C'est **vous qui portez le changement**, vous qui donnez à vos équipes l'envie de vous suivre.

C'est bien par vous que passent et que passeront les réformes de l'hôpital, et notamment celle que je mets en place avec la loi « Hôpital, patients, santé, territoires ».

Aussi, je suis particulièrement heureuse de vous rencontrer aujourd'hui et d'échanger avec vous. Ma présence à vos côtés m'offre l'occasion de vous exprimer **ma profonde reconnaissance. Ma profonde reconnaissance pour votre professionnalisme, votre implication** et votre souci permanent du patient, autant de qualités et de compétences qui font de vous des acteurs clés du monde hospitalier.

Pourtant, j'en suis consciente, **ce rôle et cette place, au cœur de notre système de soins, ne sont pas suffisamment connus et mis en valeur.**

*

C'est la raison pour laquelle j'ai confié à Chantal de Singly, Directrice de l'Institut du Management à l'EHESP, que je tiens dès à présent à remercier, une mission qui sera exclusivement consacrée à votre rôle, à votre formation, à vos missions et à leur valorisation.

La question des cadres dans la nouvelle gouvernance hospitalière représente, en effet, un enjeu majeur pour la réussite de la réforme.

J'ai donc voulu que ces questions primordiales, si importantes pour vos carrières comme pour l'avenir de l'hôpital, fassent l'objet d'un examen attentif et spécifique, et **qu'elles soient abordées par vous qui êtes les premiers concernés.**

La commission réunie par Chantal de Singly est ainsi essentiellement composée de cadres hospitaliers.

Elle aura pour rôle de mieux faire connaître et de valoriser votre activité concrète et ses résultats. Elle devra comprendre et proposer des repères sur les transformations des organisations au sein des établissements de santé. Il lui faudra également proposer des pistes d'action pour le recrutement, la formation et l'enrichissement de vos parcours.

Je tiens à souligner que sa première mission sera d'être à **l'écoute de tous les cadres, dans leur diversité**. Au-delà des particularités de chacun, au-delà des différences dans les rôles et les missions, les cadres de santé, cadres administratifs, techniques ou socio-éducatifs ont en commun d'œuvrer, en équipe, à la qualité des soins.

Tous doivent être reconnus.

Tous doivent pouvoir faire part de leurs interrogations, de leurs projets et de leurs ambitions pour l'hôpital et pour les patients.

C'est pourquoi j'entends que cette mission donne véritablement l'initiative aux cadres.

Parce que vous connaissez parfaitement votre métier et ses enjeux, parce que c'est vous qui êtes sur le terrain et pouvez, mieux que quiconque, parler de vos pratiques, je ne doute pas que vous aurez envie de participer très largement à ces débats.

J'ai toujours privilégié les approches pragmatiques et responsables. Je veux **favoriser l'échange, le partage de pratiques et d'innovations**, afin que nous puissions nous inspirer des expériences réussies.

Fidèle à ce principe, la mission conduite par Chantal de Singly se veut interactive. La méthodologie mise en place invite, en effet, à la concertation. De nombreuses **auditions** auront lieu d'ici fin mai. Un **forum internet** permettra le dialogue avec le plus grand nombre et les retours d'expérience. Enfin, des **rencontres régionales** entre mai et juin alimenteront les réflexions de la mission.

*

J'attends, pour la fin du mois de juillet, que la mission me fasse des **propositions concrètes et opérationnelles** sur les problématiques soulevées.

Je veux écouter, mais je veux aussi **répondre**.

Il faudra ainsi envisager une **nouvelle formation**, à la fois très professionnelle et académique. L'intégration des formations paramédicales au LMD sera l'occasion de revisiter votre formation.

En matière de **gestion des carrières**, la mission devra également proposer des solutions pour une reconnaissance pleine et entière de l'implication des cadres au sein de l'hôpital.

Enfin, je veux que nous donnions aux cadres hospitaliers une **place clairement identifiée dans le mode de décision**, notamment au sein des instances de l'hôpital.

La mission aura alors pleinement rempli son rôle.

Je crois beaucoup dans les vertus du dialogue : nous tous qui sommes réunis par un attachement sans faille à notre hôpital public avons beaucoup à nous apporter.

C'est pourquoi, cette réflexion sur l'évolution de vos fonctions doit se prolonger bien au-delà de cette mission.

C'est aujourd'hui une dynamique d'échanges et de propositions qui s'ouvre. Elle doit se poursuivre, et vous devez la faire vivre.

Je vous remercie.